

Atelier : « Alimentation – Agriculture »

« Transformation écologique et sociale de l'agriculture : les AMAP ne suffisent pas ! »

Aujourd'hui, seulement 2,5% des surfaces agricoles du pays sont consacrées à la culture biologique en dépit des objectifs du Grenelle de l'environnement qui sont de 6% en 2012 et 20% en 2020. En Nord – Pas de Calais aussi, des progrès restent à faire, même si, à l'instar de nombreuses autres collectivités, la Région a entamé la transformation écologique et sociale de son agriculture. L'atelier se fixe pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement de cette transformation, et d'identifier les solutions permettant de généraliser les pratiques agricoles respectueuses des hommes et de l'environnement.

Intervenants :

Jean-Louis ROBILLARD, vice-président « alimentation, régionalisation de l'agriculture et ruralité » au Conseil Régional Nord – Pas de Calais ;

Pierre DAMAGEUX, Agriculteur en transition à Loos en Gohelle ;

Grégory DELASSUS, éleveur Bio

Animation : Serge RAVAUX

Jean-Louis ROBILLARD rappelle le thème de l'atelier. Il souligne la difficulté pour passer d'un système de production de masse à bas prix, tel qu'il a été développé dans les décennies d'après-guerre, à un système respectueux de l'environnement et des générations à venir. « on se heurte aux contraintes qui découlent de l'existence même du système précédent ».

Il souligne que 2,5% de la production est écoulée par la vente directe, dont les AMAP, tandis que 68,5% passe par la grande distribution. Il convient de travailler sur cette dernière partie.

Les objectifs de l'atelier sont :

- Connaître l'état d'avancement de la transformation écologique et sociale de l'agriculture de la région ;
- Comprendre les pratiques et les contraintes des exploitants agricoles ;
- Identifier les leviers permettant d'augmenter les terres dédiées à l'agriculture biologique.

Serge RAVAUX remet en perspective en présentant le plan de déroulement de l'atelier.

I - Ce que dit notre programme :

Marc BOULNOIS rappelle nos propositions électorales :

- Conversion du modèle agricole et alimentaire
 - . Plan de conversion vers une agriculture durable
 - . Espèces locales
 - . Développement de la formation à l'agro écologie
 - . Primes à la conversion écologique (y compris aides aux propriétaires)
 - . Développement du bio dans la restauration scolaire des Lycées
 - . Soutien et développement des labels régionaux (saveur en Nord,...)

- Installations agricoles
 - . Plan régional pour l'installation paysanne comprenant notamment
 - . un volet recherche
 - . une aide aux installations
 - . un accompagnement des acteurs bio
 - avec l'intention d'œuvrer pour « une démographie agricole positive »

- Alimentation
 - . Une attention particulière apportée à la distribution directe et de proximité
« un magasin dans chaque quartier et dans chaque village »
 - . favoriser les produits locaux
 - . veiller à la qualité des bâtiments (HQE)
 - . favoriser les circuits courts
 - . soutenir les projets alternatifs et écologiques

- Développement de la filière bois

II – Témoignages :

Grégory DELASSUS (éleveur bio) :

34 ans, installé depuis 2005 sur 27 hectare, nous fait partager ses soucis et ses inquiétudes.

Eleveur bio (truies , vaches,... ; 90 animaux au total) il a développé sa filière en assurant la découpe, la boucherie, la commercialisation (vente à la ferme ; en AMAP ; en magasin en ville). Il est donc à la fois éleveur, employeur, investisseur.

Son exploitation dégage un chiffre d'affaire d'environ 250.000 €/an.

Une fois déduits les achats (essentiellement aliments), les salaires (atelier de découpe et boucherie) et les autres charges, il lui reste 12.000 €/an pour vivre.

Les atouts : Il dispose d'un bon réseau de clients et amapiens.

Contraintes : manque de place (production bio, mais intensif) ; solitude technique (pas d'autres exploitants en cochon bio avec qui il pourrait confronter ses problèmes) ; situation financière tendue.

Ce qui rassure : le contact avec les consommateurs

Ce qui fatigue : la dispersion et le travail sans fin, toujours à recommencer.

Les inquiétudes : la perte du foncier (la ville grandit...) ; l'arrivée de grosses unités de production bio.

Attente du politique : La Région peut aider en créant des abattoirs (capables d'abattre des vaches avec des cornes), et des ateliers de découpe ; en soutenant la production bio ; sur le foncier, en donnant la priorité à ceux qui interviennent en bio ; en facilitant le parrainage des apprentis ; en intervenant en interface entre la DSV¹ et les producteurs.

Laurent HENNERON (éleveur non-bio)

Installé depuis 2004 sur 85 hectare, complète le tableau du blues de l'éleveur.

Eleveur (lapins, lait, poulets, brebis,..) il se concentre sur la production et assure la commercialisation par contrat avec des abattoirs.

Contraintes : dépendant de la bonne volonté des industriels ; assujetti au retour régulier des inondations saisonnières des prairies ; sous pression du contrôle de la DSV ; sous pression permanente, aimerait trouver un associé qui convienne, et ce n'est pas évident.

Ce qui fatigue : la paperasse

Les inquiétudes : le départ en retraite de ses parents, et les conséquences (embaucher ?) ; nécessité d'investir dans la mécanisation de la traite ; ..

Si c'était à refaire ? : il garderait le lait comme base de l'exploitation et ferait du mouton en vente directe pour s'affranchir des industriels.

Attente du politique : La région peut aider en veillant à ce que la réattribution des terres soit plus équitable ; en aidant à résister contre la grande distribution qui s'attaque à la vente directe et menace le peu que contrôlent encore un peu les producteurs ; en aidant pour passer au bio (qui nécessite, pour son cas, des investissements lourds).

¹ Direction des Services Vétérinaires

Pierre DAMAGEUX (agriculteur en transition vers le bio ; pas d'élevage)

51 ans, installé depuis 1989 sur 49 hectares en conventionnel (céréales, féverole, carottes [en contrat pour une conserverie], ...), convertit progressivement une partie de son exploitation en bio (carottes, oignons,...).

Il a développé une diversification : 5 studios en campus vert ; production photovoltaïque sur un hangar.

Engagements multiples : adjoint au maire à Loos en Gohelle, administration d'organismes agricoles, impliqué dans la question des échanges Nord-Sud.

Prend globalement 3 semaines de repos par an.

La commercialisation de la production est assurée par le contrat avec la conserverie et par la coopérative.

Le chiffre d'affaire de la ferme est de 80.000 €/an ; l'excédant brut d'exploitation² est de 30.000 €/an. Le revenu disponible est de 18.000 €/an, ce qui correspond finalement environ au montant des aides de la P.A.C.³

La C.U.M.A.,⁴ qui regroupe une trentaine d'exploitants, l'accompagne dans la transition vers le bio.

Les atouts : il a la chance d'être avec une mairie qui le soutient ; un bon accompagnement par la C.U.M.A.

Contraintes : Parcelles nombreuses, ce qui représente un frein à la conversion au bio, quand les voisins produisent en utilisant des pesticides ; la transition au bio représente un risque d'investissement qu'il faut assumer.

Difficultés : méfiance d'autres agriculteurs ; importante résistance au changement. Par exemple, une réunion sur la plantation de haies, à laquelle étaient invités 15 agriculteurs, en a finalement réuni seulement 6 dont 5 étaient venus pour s'opposer. Autre difficulté : la sécheresse.

Ce qui rassure : La C.U.M.A. Parce que le risque est moindre. On n'investit pas directement en matériel mais à travers la souscription de parts sociales.

Les inquiétudes : contraint à résussir la conversion ; peur de perdre les terres (bientôt, 25% de ses terres seront prises pour la construction du futur hôpital de Lens) ; bien transmettre son exploitation (ne pas de vendre les terres pour permettre à d'autres exploitations de s'agrandir toujours plus, mais transmettre véritablement une exploitation à un nouvel exploitant).

Attente du politique : Une exploitation est une unité de travail, ce n'est pas un simple nombre d'hectares de terres. Les grosses structures ne devraient pas capter autant d'aides.

Jacques Blarel (éleveur à Norrent Fonte ; administrateur de l'association ARCADE).

Arcade - Paysans et ruraux solidaires est administrée par un Conseil constitué de bénévoles du milieu rural, issus de l'ensemble de la région Nord-Pas de Calais. Son siège est à Hazebrouck. Elle a 3 antennes : Hazebrouck, Avesne sur Helpe et Ambricourt (à côté de Fruges).

² Ressource d'exploitation après paiement des charges mais avant amortissements (dont remboursements d'emprunts).

³ Politique agricole commune.

⁴ Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

Elle intervient en direction des commerçants et des artisans ou indépendants du milieu rural qui rencontrent des difficultés techniques, juridiques ou économiques. 15 salariés travaillent sur les 3 antennes. Le travail se fait en binôme (bénévole + salarié).

« cette semaine on a vu un agriculteur, dans le bassin minier. Il a 40 ans. Il a fait un AVC. C'est l'existence même de son exploitation qui est remise en cause. On l'aide à trouver des solutions ; on l'accompagne »

L'association prend en charge 60 à 80 nouveaux dossiers par an. Certains dossiers sont suivis sur 5, voire 10 ans. Chaque dossier nécessite implication et une réelle charge de travail pour le binôme.

Les professionnels et les bénévoles bénéficient d'une formation. Tous les deux mois ils participent à une rencontre avec un psychologue qui aide pour les cas les plus difficiles.

La mission du binôme couvre des aspects variés : aides juridiques ; accompagnement sur les négociations de dettes ; appui aux travailleurs sociaux...

III – Appropriation, réactions, mise en commun :

Les terres...

« Le point négatif, c'est le problème de la terre : redistribution ; artificialisation »

« Il faut donner la possibilité pour les jeunes d'accéder à la terre ». Il faudrait « presque faire une révolution » pour « sortir de cet espèce de jeu de monopoly ». « On est retourné à plus de 2 siècles en arrière, avant la Révolution ». Il faut une remise à plat complète.

La puissance publique doit pouvoir intervenir. A Loos-en-Gohelle, la ville a mis la main sur 50% (12ha) des terres d'un agriculteur parti à la retraite (veiller à une répartition plus équitable ; aider à la transition au bio) ; la FNSEA n'a pas bien réagi. On a assisté à une forte résistance de la profession.

« On peut créer des Zones Industrielles ou des Zones Commerciales ; on doit pouvoir créer des Zones Agricoles »

Il faudrait éviter la spéculation. Les appréciations sur le rôle effectif des SAFER⁵ sont divergents. Il faut soigner la relation avec elles. Il faut faire en sorte que les terres et les exploitations soient protégées.

« Il existe une taxe sur la première cession d'une terre qui change de destination. Cette taxe est facultative. Elle devrait devenir obligatoire et être perçue par les chambres d'agriculture. »

« C'est une captation d'une partie de la plus-value, mais ça n'a qu'un effet marginal ».

« Le foncier n'est pas de la compétence du Conseil Régional ». Les collectivités doivent travailler ensemble.

« C'est le prix élevé du foncier qui facilite la concentration. » « Il faut avoir les reins solides pour acheter. » « on retombe sur la question des primes ».

⁵« Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural ». Société Anonyme sans but lucratif investie d'une mission d'intérêt général. Les S.A.F.E.R. surveillent notamment les conditions des transactions sur les terres agricoles.

Le Conseil Régional a entamé une étude en ouvrant le champ à des acteurs autres que la profession et l'Etat. La mobilisation a été bonne.

Le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRADT) préconise la préservation des terres. Le problème, c'est que tout le monde est d'accord avec le SRADT, mais personne ne veut l'appliquer localement. Il y a parfois contradiction entre l'approbation donnée sur les schémas et l'engagement réel sur le terrain des mêmes personnes qui ont accepté le schéma. C'est aussi à nous en tant qu'individus, citoyens, militants, élus, à nous mobiliser, à veiller à nos propres comportements, à informer plus largement. Une partie de la profession est opposée à l'intervention publique, mais il faut créer des zones agricoles protégées.

Développer la demande...

Sans nier la réalité des questions précédemment évoquées, des participants souhaitent recentrer le débat sur la transformation écologique.

L'organisation de la distribution nourrit le débat : comment augmenter la part de la demande en bio ; être « consommateur » ; le rôle des collectivités dans la mise en relation de l'offre et de la demande.

Les AMAP ne suffisent pas. Comment conforter la filière sans basculer dans une logique industrielle classique ? « il faut changer d'échelle, c'est à dire dépasser les AMAP en terme de volume, mais sans casser la logique du circuit court. C'est une question à prendre en compte dans la manière d'intervenir en soutien à l'agriculture paysanne. Il ne faut pas négliger la diversification des solutions mais en restant en circuit court. La Région n'intervient que sur l'aide aux divers réseaux de vente directe.

La mise en adéquation de l'offre et de la demande de bio n'est pas simple. Les plans précédents n'ont pas fonctionné parce que la profession demandait une sécurisation de la filière (garantie de débouchés). Les PME de l'agro-alimentaire ont été interrogées sur leurs besoins. 5 filières (oeufs, ...) ont répondu. Les besoins ont été identifiés, mais cette identification concernait essentiellement une demande régionale déjà existante à laquelle il était répondu par une importation. La solution du moment a été de développer la production locale pour répondre à cette demande existante (et donc ne plus importer – donc a priori meilleur bilan carbone). (Quelques exemples sont données de conversions en cours ou en projet avec des acteurs traditionnels de l'agro-alimentaire). Mais cela n'a pas fondamentalement modifié la structure de la demande. Des intervenants soulignent donc que le saut qualitatif à effectuer consiste maintenant à réussir à modifier la demande des consommateurs pour plus de bio.

Il est rappelé que la Région aide à la transition de la production vers le bio (mais c'est une autre question). Le Conseil Régional ne contrôle pas le mode de distribution ni les comportements des consommateurs. Or, si le comportement des consommateurs ne change pas, rien de fondamental ne changera dans la filière.

La restauration scolaire est un levier parce que les collectivités peuvent intervenir grâce au volume d'achat qu'elles contrôlent. Il convient sans doute d'harmoniser les demandes des différentes collectivités. Le Conseil Régional devrait travailler avec les deux Conseils Généraux sur la question. Les grandes villes de la région pourraient être associées. La réflexion ne se limite pas à la restauration scolaire mais à tous les secteurs de la restauration collective publique (restauration pour les personnes âgées ; restauration d'entreprise de collectivités ou établissements publics,...)

Autres propos entendus..

« Il faut une nouvelle P.A.C. »

« Aucun des témoins que nous avons entendu n'a dit qu'il regrettait la conversion au bio ».

« La solidarité c'est important. La C.U.M.A., c'est vraiment ce qui nous aide. Les exploitations se développent de façon plus harmonieuse et équitable hors d'un contexte spéculatif ».

IV Les leviers...

Restauration collective

Un travail de fond est engagé sur l'ensemble des aspects de la question. L'Etat et la Région se sont lancés sous l'impulsion de l'Europe pour développer les outils sur les territoires :

- travail sur le soutien et le développement de l'offre et de la demande de bio.
- Travail sur la logistique et les outils de première transformation
- réglementation...
- chiffrage du nombre d'hectares qu'on peut convertir au bio, en fonction de la demande (évalué à 8.000 ha)
- contractualisation sur quatre territoires pour expérimentation

Agro-alimentaire

Les volumes sont là. Il faut travailler sur le qualitatif

- travailler sur un référentiel sur ce qu'on appelle « alimentation durable » de façon à aller plus loin dans la démarche.

Jean-Louis ROBILLARD clos l'atelier en rappelant qu'il travaille sur les questions liées à sa Vice-présidence au Conseil Régional avec un groupe d'appui auquel les volontaires sont les bienvenus ; il nous invite à nous approprier la démarche et à continuer les échanges sur NPDC Débat.